



Homélie de Jacques Bonnet, diacre permanent pour le 3ème dimanche de l'année C

Dimanche de la parole

« *Aujourd'hui s'accomplit ce passage de l'Écriture* » (Lc 1, 1-4 ; 4, 14-21)

Accueil

Ce troisième dimanche du temps ordinaire, le pape François l'a institué Dimanche de la Parole de Dieu, et les textes que nous allons entendre l'illustrent bien.

Déjà dans l'Ancien Testament, à leur retour d'exil à Babylone, le prophète Néhémie nous raconte que les Hébreux vont découvrir le Livre de la Loi, l'importance de la Parole de Dieu qu'il faut leur traduire, leur expliquer, pour qu'ils puissent la comprendre.

Jésus lui-même se pose en enseignant et porte la Bonne Nouvelle à travers la lecture de la Bible.

Et nous, comment découvrons-nous la Parole de Dieu ?

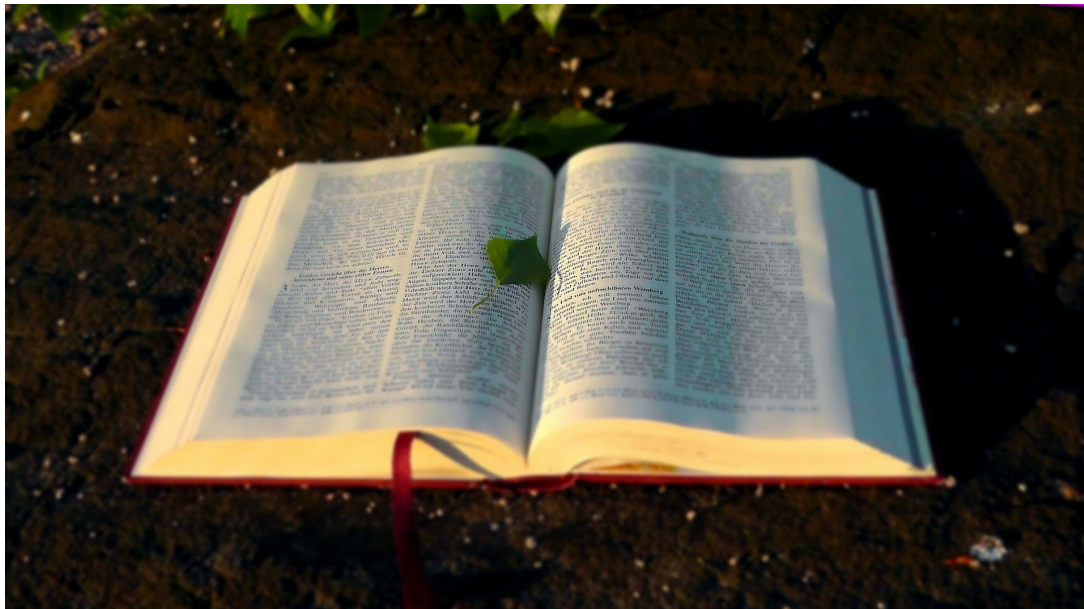
Comment cette Parole nous rejoint-elle ?

Comment la travaillons-nous pour qu'elle nous travaille, pour qu'elle imprègne notre vie, qu'elle lui donne sens ?

Introduction aux textes

Les textes du jour

Homélie de Jacques Bonnet



- Dieu notre Père, nous te confions ton Église.
 - Soutiens -la. Aide-là à tendre vers l'unité tout en poursuivant sa mission de transmettre la Bonne Nouvelle à tous et particulièrement aux personnes les plus vulnérables.
 - Dieu notre Père, nous te prions pour tous ceux qui sont privés de parole et rarement écoutés, les exclus, les migrants, les malades. Qu'ils trouvent sur leur chemin des frères qui les aident à s'exprimer. Seigneur, nous te prions.
 - Dieu notre Père, nous te rendons grâce pour ces échanges très riches que nous avons, au sein de la paroisse, à partir des textes de la Bible, dans différents petits groupes : groupe Chemin d'Espoir, le groupe En chemin, ceux de la Lecture de la Bible en petits groupes, les équipes liturgiques, et d'autres encore...
 - Éclaire nos partages, qu'ils nous ouvrent à la richesse de ta Parole et donnent sens à notre vie.
-

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 06/04/2026 -

<https://charente.catholique.fr/grand-angouleme/actualites/homelie-de-jacques-bonnet-diacre-permanent-pour-le-3eme-dimanche-de>